

* Voyez l'évidence de cette conclusion dans le Journ. du 1^{er} Août, p. 547.

lui paroiffoit tout-à-fait miraculeufe & opérée immédiatement par Dieu même, eit aujourd'hui un crime affreux & impardonnable. D'où il s'enfuit que Dieu a fait des miracles du premier ordre pour autorifer & confolider le crime *. A cela le révérend Pere répond, que lorsqu'il reconnoiffoit le miracle & Dieu auteur ou coopérateur de la révolution, il ne connoiffoit pas bien la *Joyeufe Entrée* où il a vu, dit-il, depuis des chofes qui prouvent que les Belges font *des menteurs, des perfides & des rebelles que fa conscience lui ordonne de terrasser, comme il l'a fait déjà dans trois ouvrages (a)*. Or, voici de quoi *terrasser* le révérend Pere, non pas par principe de *conscience*, mais par la vertu d'une bonne logique ; non pas *par trois ouvrages*, mais par cinq petites lignes. » Quand le révérend » Pere ignoroit que les Belges étoient des *rebel-* » *les*, Dieu le favoit. Or, Dieu les a *miraculeu-* » *sément* délivrés par une révolution dont la » *gloire appartient à lui seul*. Donc Dieu a auto- » *risé & glorifié* la rebellion des Belges ». On dit que fi le révérend Pere arrive, Mgr. notre évêque, qui ne badine pas avec les blasphémateurs, ne tardera pas à suspendre *a divinis* l'auteur de ces étranges propos, & à lui interdire sur-tout le confessional : d'autant plus qu'on assure qu'il abuse de son ministère par reconnaissance pour les bienfaifans Vonckiftes de Lille, & qu'il refuse l'absolution à tous ceux qui ne croient pas que des *vainqueurs miraculeux* font des *rebelles*.

(a) C'est ce que dit très-expressément le révérend Pere, dans une lettre datée de Lille le 4 Septembre 1790, & adressée à M. l'abbé Imbert des Motelettes, à Bruges.